

## Accélération des énergies renouvelables dans l'Aude : la bascule entre éolien et photovoltaïque confirmée par la première cartographie départementale

ABONNÉS 

Entre 2022 et 2023, selon Enedis, le nombre de sites photovoltaïques dans l'Aude a bondi de 33 % (de 7 471 à 9 930). / L'Indépendant - BOYER Claude



### Environnement, Carcassonne, Narbonne

Publié le 12/05/2024 à 10:17 , mis à jour à 10:23

Antoine Carrié

**Le 15 avril, la préfecture a publié la 1re cartographie qui recense les zones d'accélération des énergies renouvelables votées par 72 communes. Un document qui confirme que l'éolien n'a décidément plus le vent en poupe... à la différence d'un photovoltaïque en plein boom.**

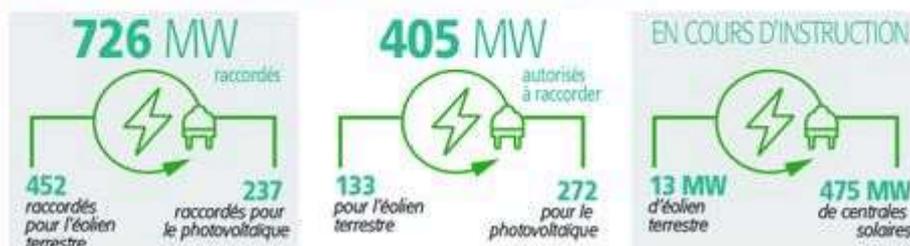
Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2023, les communes audoises devaient plancher avec à l'esprit la date butoir du 31 janvier 2024 : une échéance donnée pour délibérer en conseil municipal sur les zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables (EnR). Des zones voulues par la loi "accélération de la production d'énergies renouvelables" (APER), adoptée en mars 2023. C'est finalement au 15 mars 2024 que la préfecture de l'Aude avait repoussé la "deadline".

**A lire aussi : [Aude : comment 72 communes ont permis de dresser la première carte d'accélération des énergies renouvelables](#)**

De quoi profiter un peu plus longtemps de l'appui fourni par l'Etat et par le syndicat audois d'énergies et du numérique (Syaden), venu en renfort pour accompagner les collectivités : avec deux webinaires, un questionnaire permettant de faire remonter les nouveaux projets en gestation, ceux en cours de développement ou encore non construits, le Syaden a escorté plus de 50 communes. A l'arrivée, un arrêté préfectoral daté du 15 avril 2024, avec une cartographie et cinq pages d'annexe listant les 263 zones d'accélération pour les 72 communes qui se sont prêtées au jeu, avec 114 millions de m<sup>2</sup> recensés, soit 11 400 hectares.

## ▲ AUDE Plus de 11 000 hectares concernés par les zones d'accélération des énergies renouvelables

### ■ LES ÉNERGIES RENOUVELABLES AUJOURD'HUI



### ■ LES ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES



### ■ LE RÈGNE ANNONCÉ DU PHOTOVOLTAÏQUE



Source : DDTM de l'Aude / Mission énergies renouvelables

87 % des zones d'accélération sont orientées vers du photovoltaïque. /  
Infographie L'Indépendant - Infographie L'Indépendant

“

*Aujourd'hui, l'éolien n'est pas une énergie que les communes souhaitent voir se développer*

”

Un document qui confirme l'évidente tendance, et le règne annoncé du photovoltaïque : 87 % des zones proposées concernent ainsi du photovoltaïque, au sol, sur ombrières, sur toiture ou en agrivoltaïque. Et avec les limites imposées sur les projets éoliens pour préserver notamment la biodiversité, seules neuf zones subsistent. Une tendance que confirme le directeur adjoint de la DDTM, Xavier Piolin : "Sur l'éolien, le développement se consacre plutôt à du renforcement de sites déjà existant (repowering, Ndlr). Aujourd'hui, ce n'est pas une énergie que les communes souhaitent voir se développer."

## A lire aussi : Energies renouvelables dans l'Aude : "Les zones d'accélération, du gagnant-gagnant pour les communes et les porteurs de projet"

Une bascule confirmée par l'évolution de la production des EnR à l'échelle du département : entre 2022 et 2023, selon **l'observatoire** français de la transition énergétique (Enedis), le nombre d'installations éoliennes a augmenté de 2 % (de 53 à 54), quand les sites photovoltaïques bondissaient de 33 % (de 7 471 à 9 930) ; tendance confirmée du côté de la puissance installée, avec +13 % pour le photovoltaïque (de 322 à 324 MW) et + 2 % pour l'éolien (465 à 484 MW).

### Des retards qui s'accumulent à l'échelle nationale

Le 2 avril 2024, dans une cinglante missive, la présidente du Haut Conseil pour le climat, la climatologue Corinne Le Querré rappelait le Premier ministre Gabriel Attal à ses devoirs, en constatant *"qu'après plusieurs consultations et débats, ni la loi de programmation énergie et climat, ni la Stratégie française énergie et climat, ni la 3e Stratégie nationale bas carbone, ni le 3e Plan national d'adaptation au changement climatique, ni la 3e Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) n'ont été formellement adoptés, en dépit des obligations législatives"*. Des documents *"essentiels afin de guider l'action climatique à long terme"*. La PPE, attendue en 2023 après un débat parlementaire, sera finalement fixée par décret d'ici fin 2024. De quoi conforter l'idée de *"dérive du calendrier"* évoquée par Corinne Le Querré. En rappelant que la PPE fixe tout simplement les objectifs de puissance et de production pour les différentes filières renouvelables d'ici à 2030 et 2035. Des caps livrés en n'oubliant pas qu'en 2020, la France était le seul pays de l'UE à ne pas avoir atteint la part attendue des énergies renouvelables dans sa consommation (19,3 pour 23 %). Fin 2023, la France comptabilisait 22,3 gigawatts d'EnR raccordés... pour un objectif de 24,1 GW.

[Voir les commentaires](#)

**Vous souhaitez suivre ce fil de discussion ?**

[Suivre ce fil](#)

Réagir

---



Ajouter un commentaire

Publier mon commentaire

## Lire la charte de modération

## Les commentaires (2)

**Anonyme54629** Il y a 20 heures Le 12/05/2024 à 21:58

**SIGNALER UN ABUS**

Oui, on a remarqué. Des panneaux solaires partout

### RÉPONDRE

**Winnies** Il y a 1 jour Le 12/05/2024 à 17:40

**SIGNALER UN ABUS**

En France, 70% des panneaux voltaïques proviennent de Chine et plus de 50% des composants des éoliennes (mât, pale et turbine), un mât fabriqué en France revient plus cher qu'un mât importé de Chine. Plus de 50% des batteries et moteurs des véhicules électriques etc...

### RÉPONDRE

## Les plus lus

 Lus

 Commentés

- 1 **Guerre en Ukraine.** Guerre en Ukraine : il aurait tué six soldats dont son commandant alors qu'ils dormaient, la Russie lance une chasse à l'homme contre un ancien prisonnier qui avait rejoint l'armée contre sa liberté
- 2 **Faits divers.** VIDÉO. Tragique accident sur un chantier : une dalle en béton de 8 tonnes s'écroule sur des ouvriers, deux d'entre eux trouvent la mort
- 3 **Social.** Il dormait dans sa voiture après avoir été mis dehors par son fils : Yves a récupéré les clés de sa maison mais ne peut toujours pas y entrer car son fils y a laissé 3 chiens
- 4 **Internet et réseaux sociaux.** Elle était au restaurant : Une influenceuse assassinée à cause d'une photo postée sur ses réseaux

- 5 **Faits divers.** "Il a mis un genou à terre, s'est allongé entre mes fleurs et a commencé à lécher le sol" : qui est ce "lécheur en série" qui fait vivre un enfer à des commerçants ?

## À lire aussi de Environnement

- 1 **Insolite.** Météo : les images impressionnantes d'un avion frappé par la foudre au-dessus de Paris et de sa Tour Eiffel
- 2 **Environnement.** Unique et exemplaire près de Perpignan : un village de 2300 habitants "pas loin du record en France" dans l'installation de composteurs partagés
- 3 **Météo.** Météo : Grêle, précipitations très intenses... Des orages attendus ce dimanche soir du Roussillon au Nord, plus marqués sur la grande région parisienne
- 4 **Environnement.** Accélération des énergies renouvelables dans l'Aude : la bascule entre éolien et photovoltaïque confirmée par la première cartographie départementale
- 5 **Energie.** Aude : comment 72 communes ont permis de dresser la première carte d'accélération des énergies renouvelables

L'INDÉPENDANT

Découvrez tous nos magazines et hors-séries.

Accédez à la boutique



- 1 **Justice.** Aude – Loi Evin : les Jeunes agriculteurs apportent leur soutien à la société de Gérard Bertrand condamnée par la justice
- 2 **Politique.** Élections en Catalogne : vers un président binôme de Pedro Sanchez
- 3 **Sécurité routière.** Aude : un demi-millier d'infractions routières ont été relevées lors de la semaine du pont du 8 mai
- 4 **Justice.** Aude : pas de recours devant le Conseil d'Etat, le projet éolien d'Ostwind aux Martys condamné

**L'INDÉPENDANT**  
*le club.*

# Des centaines d'avantages avec le Club

Matches | Spectacles | Privilèges

Profitez des avantages et privilèges  
du club abonnés.

En ce moment

**J'EN PROFITE**

The advertisement features a blue background. At the top is the logo for 'L'INDÉPENDANT le club.' with a stylized arrow icon. Below the logo is the headline 'Des centaines d'avantages avec le Club' in a large, white, serif font. Underneath the headline is the text 'Matches | Spectacles | Privilèges' in a smaller white font. The central part of the ad shows a smartphone displaying the app's interface, which includes a header 'Profitez des avantages et privilèges du club abonnés.' and several content cards. At the bottom of the ad is a large black button with the white text 'J'EN PROFITE'.